

Présents : Antoine Ivarnes, Yves Nicolas, Christine Fossion, René Vialis, Sophie Liotaud, Christian Antoine, Sylvie Recordier

Pouvoir(s) :

Jean-François Facila à Sophie Liotaud
Jean-Charles Fournon à Christian Antoine
Frédéric Roux à Yves Nicolas
Eric Armand à Antoine Ivarnes

Secrétaire de séance : René Vialis

A l'ordre du jour

- **Convention partenariat 2010 avec le CCAS de Nyons**

Une convention est prise avec le CCAS pour l'épicerie sociale. Vu l'évolution et l'augmentation des dossiers, il est demandé une participation de 15 € par mois par famille bénéficiaire. L'accord de signature de la nouvelle convention est voté à l'unanimité.

- **Modification des compétences de la CCVE – Zones aménagées**

Dans le cadre de l'entente intercommunale, une étude d'implantation d'une zone artisanale a été faite et 3 zones ont été désignées possibles à Ste-Jalle. La liste des zones artisanales à intérêt communautaire de la CCVE est présentée.

La modification des statuts de la Communauté : définition de l'intérêt communautaire pour la compétence ZA est votée à l'unanimité.

- **Renouvellement ligne de trésorerie au Crédit Agricole**

La ligne de trésorerie actuelle est de 240.000,00 Euros valable jusqu'au 30 juin. Elle est soit à renouveler soit à rembourser. Il est proposé de la renouveler pour un montant 190.000,00 Euros pour une année. Le renouvellement de la ligne de trésorerie est voté à l'unanimité.

- **Mise en place d'un marché estival des producteurs.**

Pour organiser le marché estival des producteurs, il faut impérativement un règlement. La charte fera fonction du règlement. Elle est lue et commentée. La charte-règlement est votée à l'unanimité ainsi que le prix d'emplacement qui est fixé à 3 € les 3 mètres et 1 € par mètre supplémentaire.

- **Rectification approbation modification du PLU**

Les plan de zonage fournis par Mme Giraud présentaient des erreurs. Après modifications du plan, le conseil municipal donne un avis favorable à cette modification du PLU qui est approuvé à l'unanimité.

- **Inscriptions voiries – FDAC**

Demande d'ajout de voiries communautaires pour bénéficier du FDAC : les voies d'accès du lotissements du prieuré, l'accès à l'arrière de l'école, la place de Verdun, le parking du château, la voie du château (du porche aux calades), la place du garage communal, la grand rue (200 m), le parking devant chez Alex Renaud, l'accès au réservoir de la commune situé sur le Poët Sigillat, le chemin du lavoir, le chemin du local de France Télécom.

- **Solidarité Var**

L'association des maires du Var nous sollicite pour une aide financière. Un don de 100 € est voté à l'unanimité.

- **Documents d'urbanisme**

La demande de permis de construire de Mr Alain Lipert pour la maison en face des calades est accordée avec une restriction concernant les eaux pluviales.

- **Questions diverses**

Concernant le cabinet médical, une étude a été faite par le CAUE concernant la maison en vente du DAH. Le résultat de l'étude est lu et commenté. L'aménagement nécessaire de la maison pourrait être effectué à moindre frais. D'un autre côté, le projet d'achat du terrain prévu et budgétisé n'est pas à écarté.

Le projet du point multiservices doit aussi être budgétisé et une étude de coût doit être envisagée rapidement. Antoine va rencontrer Mr Vial pour étudier la faisabilité financière de ces deux projets.

Une réunion est prévue le 29 juin pour la maternité de Valréas. Une aide financière est demandée par le CSHHV. Le conseil municipal décide de leur verser une somme de 100 €.

Un projet d'un skatepark a été demandé par plusieurs jeunes de la vallée. Antoine leur a demandé de préparer un dossier plus complet et de venir avec des propositions chiffrées (voir avec Nyons).

Yves présente l'avancement actuel des travaux du réservoir. Ils devraient s'achever vers la fin du mois de juillet.

Le projet d'aménagement d'une piscine au camping sera débattu lors d'un prochain conseil municipal avec des propositions chiffrées.

La lecture est faite des différentes invitations reçues.

Le Conseil Municipal clôture ses travaux à 11h30 par le verre de l'amitié

Christine Fossion